LES

ARCHIVES DU CANADA

CONFÉRENCE PRONONCÉE A LA

CONVENTION LITTÉRAIRE D'OTTAWA

LE 25 OCTOBRE 1877

Par LOUIS P. TURCOTTE

Auteur de l'ouvrage historique intitulé "Le Canada sous l'Union"

QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1877

F012
1877
T733

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

C.A. I, 4204. 10.
(F 1572

LES

ARCHIVES DU CANADA

CONFÉRENCE PRONONCÉE A LA

CONVENTION LITTÉRAIRE D'OTTAWA

LE 25 OCTOBRE 1877

Par LOUIS P. TURCOTTE

Auteur de l'ouvrage historique intitulé "Le Canada sous l'Union"

QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1877

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/lesarchivesducan00turc

LES ARCHIVES DU CANADA. (1)

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je regrette de n'avoir pas eu assez de temps à ma disposition pour vous présenter un travail complet sur la question des archives. Je tacherai cependant de traiter le sujet aussi longuement que possible, et dans la discussion qui va suivre bientôt, je me flatte que vos connaissances personnelles pourront combler les lacunes que laissera cette étude.

Je félicite d'abord Messieurs de l'Institut Canadien d'Ottawa d'avoir attiré l'attention des membres de cette convention sur une question aussi importante et aussi vitale. Les vieilles chroniques, sources de notre histoire, intéressent la société toute entière. Les historiens, les antiquaires les consultent soigneusement et les présentent ensuite aux lecteurs sous une forme attrayante dans leurs écrits. Et quels charmes n'offrent pas ces annales même aux étrangers qui se passionnent pour leur étude ! En effet, ne nous redisent-elles pas une série de luttes continuelles et d'une grandeur incomparable ; luttes avec les enfants du sol, luttes entre la France et l'Angleterre pour la prépondérance dans le Nouveau-Monde, luttes

(1) Cette conférence prononcée à la Convention Littéraire d'Ottawa, le 25 octobre 1877, a été relue à l'Institut Canadien de Québec, le 3 novembre 1877.

enfin pour la conservation de notre culte, de nos lois et de notre langue ?

C'est donc un devoir impérieux pour nous que de réunir tous les matériaux épars de notre belle histoire, aujourd'hui surtout que les travaux littéraires se poursuivent avec plus de zèle et d'éclat que jamais, que l'on remue la poussière des siècles pour y découvrir les reliques du passé. Nous savons qu'il y a à l'étranger des richesses précieuses, ignorées des savants. Ne suivrons-nous pas l'exemple des autres peuples qui se sont procuré les matériaux indispensables à leur histoire, les ont disposés avec soin, et en ont publié les pièces les plus importantes ? Si notre gouvernement, si nos sociétés savantes ont fait quelques démarches dans ce sens, nous verrons qu'il leur reste beaucoup à faire pour terminer cette tâche patriotique. Sans insister davantage sur l'importance de cette question, nous examinerons quels sont les principaux dépôts de nos annales, et quelles mesures ont été prises pour les conserver et pour les publier.

Autrefois, de l'aveu des hommes compétents, nos ancêtres possédaient à Québec les archives les plus complètes et les plus intéressantes. C'est dans cette antique cité que l'on allait chercher des copies ou des extraits de nombreux documents qui sont aujourd'hui disparus. Ces annales des premiers temps prennent une bien plus grande importance parce qu'elles sont presque les seules de l'Amérique Septentrionale.

Nous savons également qu'après la conquête les Français emportèrent avec eux une partie des actes officiels ; que pendant la révolution les archives françaises ont été dispersées, et malgré le soin que l'on a pris plus tard pour les réunir et les classer, on a constaté que beaucoup de pièces concernant le Canada avaient été perdues ; d'autres se retrouvent à l'étranger, au British Museum, par exemple, et jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Des archives restées au Canada beaucoup de pièces ont été également détruites, d'abord pendant le siége, et ensuite par la négligence du gouvernement anglais. Ce qui a échappé à ces désastres se retrouve dans les différents dépôts publics et dans quelques familles.

A la fin du dernier siècle, en 1787, le gouvernement commença à s'occuper des archives, et en fit faire un

inventaire. Des personnes compétentes qui ont consulté attentivement cet inventaire publié en 1791, ont constaté avec regret la disparition de nombreux volumes de manuscrits qui existaient à cette époque. De combien d'autres pièces importantes nos historiens n'ont-ils pas regretté la destruction, par exemple, d'une partie du *Journal des Jésuites* perdu à jamais pour les lettres.

Heureusement il se trouva des hommes dévoués qui ont empêché une destruction totale. On commençait alors à s'occuper d'histoire. Nos écrivains Smith, Bibaud et Christie eurent besoin de consulter les archives pour nous donner leurs premiers travaux, et ils constatèrent des lacunes regrettables. D'autres rendirent des services non moins éminents en réunissant les matériaux dispersés de notre histoire, et en sauvant de la destruction des manuscrits précieux. Les noms vénérés de Jacques Viger et de Faribault se présentent naturellement à notre mémoire, car personne n'a fait autant qu'eux dans l'intérêt de l'histoire ; toute leur vie a été consacrée aux antiquités canadiennes et à éclaircir nos annales. Honneur et reconnaissance à ces chercheurs infatiguables qui nous ont conservé et légué tant de travaux qui sans eux seraient aujourd'hui perdus !

Dans le même temps, la Société Littéraire et Historique de Québec, fondée dans un but tout à fait patriotique et national, s'occupait spécialement des documents historiques, et prenait de bonne heure les moyens de les réunir. Vers 1835, elle faisait à cet effet en Europe des démarches qui furent d'abord peu fructueuses.

Nos voisins, grâce à l'entremise du ministre des Etats-Unis, étaient plus heureux. M. Brodhead nommé agent pour se procurer des documents relatifs à l'état de New-York, fit copier (1841-44) 80 volumes de manuscrits. La législature décida de les faire imprimer *in extenso*, et le résultat a été 10 volumes in-4to, collection précieuse pour l'histoire de l'Amérique.

La Société Littéraire et Historique fit copier de la collection Brodhead 17 volumes, qui comprennent la correspondance officielle des gouverneurs français avant la conquête. Elle obtint également 6 volumes d'extraits des documents de Londres (*Colonial Correspondence*), provenant de la même collection.

Grâce à une allocation du gouvernement, cette société avait déjà publié plusieurs manuscrits historiques fournis par le colonel Christie, lord Durham et l'abbé Holmes. Elle réimprima les voyages de Jacques-Cartier, devenus très-rares, collectionna cinq autres volumes de manuscrits importants, plusieurs volumes d'archives judiciaires, etc. Tels sont, en résumé, les premiers services rendus par cette institution, la plus ancienne des sociétés savantes du Canada. Avouons cependant que dans tous ces travaux la plus large part de mérite revenait à M. Faribault, notre antiquaire canadien.

L'accès aux archives de Paris étant devenu plus facile, le gouvernement canadien chargea, en 1845, l'Hon. M. Papineau, alors en Europe, de faire copier des manuscrits qui out été déposés dans la Bibliothèque du Parlement et dans celle de la Société Historique de Québec.

Plus tard, en 1851-52, M. Faribault chargé d'une mission officielle en Europe, fit copier des archives des divers ministères la suite de la correspondance des gouverneurs du Canada sous le gouvernement français. Ces 24 volumes, qui renferment une foule de pièces importantes pour l'histoire de la domination française, sont déposés à la Bibliothèque du Parlement d'Ottawa. Il y a encore dans cette bibliothèque d'autres manuscrits intéressants dont on trouve la liste dans le catologue des ouvrages sur l'Amérique publié en 1858. Ce dernier travail que nous devons à M. Gérin-Lajoie, est fait avec le plus grand soin, et contient non-seulement le titre des pièces manuscrites de la Bibliothèque du Parlement mais aussi de celle de la Société Littéraire et Historique.

Depuis 1858, on a réuni seize autres volumes de manuscrits, comprenant entre autres la correspondance du gouverneur Simcoe, et divers documents recueillis en France par le R. P. Martin.

Le 8 juin 1853, les législateurs, tout en ordonnant la ré-impression des édits et ordonnances, firent une autre démarche qui ne me paraît pas avoir été mise à exécution. Ils adoptèrent une résolution déclarant qu'il y a dans nos archives nombre de documents qui méritent d'être imprimés, et prièrent le gouverneur d'en faire un choix, de les faire imprimer et distribuer pour l'information du public.

Jusqu'à ces dernières années nous ne voyons pas que le gouvernement ait pris d'autres mesures à l'égard des archives. Cependant il a favorisé les institutions qui se sont occupé des annales du pays. C'est ainsi que la Société Littéraire et Historique de Québec a pu continuer la publication de manuscrits intéressants sur la guerre de la conquête et sur celle de l'Indépendance, travaux qui sont dûs principalement à M. LeMoine, l'un de ses membres les plus zélés.

Elle vient d'imprimer, grâce à son digne président, M. James Stevenson, le commencement d'une série de documents sur la guerre de 1812.

Guidé par un si bel exemple, l'Institut-Canadien de Québec a pu lui aussi publier plusieurs volumes de ses annales qui renferment des travaux sérieux sur notre histoire. Nous espérons qu'il n'en restera pas là, et qu'il pourra mettre bientôt sous presse quelques documents importants. Qu'il n'hésite pas à faire des sacrifices dans ce sens, car ces publications sont le plus beau titre de gloire de nos institutions littéraires.

La Société Historique de Montréal s'est également procuré une collection de manuscrits précieux, et en a publié plusieurs entre autres le volume intitulé : Le règne militaire. Ce document préparé par M. Jacques Viger, a été complété et imprimé par M. l'abbé Verreau.

Inutile de constater que M. Verreau s'est montré le digne continuateur de M. Viger en réunissant une foule de matériaux sur l'histoire de la période anglaise et en commençant l'impression de ses volumes si précieux sur la guerre de l'Indépendance. S'il est des travaux qui méritent la reconnaissance et l'encouragement du public, ce sont bien ceux-là. Ce savant pourra, sans doute, continuer son œuvre patriotique et recevoir du gouvernement l'aide nécessaire.

Nous devons ajouter à sa louange que sa collection de manuscrits est peut-être la plus complète du Canada. Elle se compose d'un grand nombre de volumes reliés et d'autres pièces qui viennent pour la plupart de M. Jacques Viger et de Sir L. H. LaFontaine. Ces manuscrits il les a obtenus ou fait copier à ses propres frais. M. Verreau possède encore une des plus belles bibliothèques d'ouvrages sur l'Amérique, une collection de

portraits historiques unique dans son genre et des albums d'une grande valeur. Pour toutes ces collections, il s'est imposé et s'impose encore des sacrifices pécuniaires considérables, il s'est voué à un travail pénible.

Lorsqu'en 1873, le gouvernement fédéral décidait de s'occuper des archives, il faisait une excellente démarche en chargeant une personne aussi compétente d'aller faire des recherches dans les archives de l'Europe. Le rapport de M. Verreau prouve que le choix a eté bon.

Après avoir dit un mot des collections intitulées : *Bouquet, Haldimand et Dorchester Papers*, et des autres documents du *British Museum* et de la Société Royale, M. Verreau donne la liste des pièces qu'il a examinées au *Public Record office* sous le titre de *Colonial Correspondance, Quebec.* Cette masse de documents « d'une grande valeur historique et dont il serait difficile de faire un choix, » comprend la période de 1759 à 1778, et forme avec les collections *Haldimand* et *Dorchester* qui en sont la suite, les sources historiques de cette époque si obscure et que nos historiens n'ont fait qu'ébaucher.

Il y a deux ans, je commençais moi-même sur cette époque une étude dont une partie, celle de la guerre de l'Indépendance, a été publiée avec pièces justificatives. J'ai été frappé du petit nombre de ressources mises à notre disposition, malgré les documents publiés récemment par l'abbé Verreau et par les sociétés historiques. Le rapport de M. Verreau et celui de M. Brymner ont été une révélation pour moi, et m'ont contraint d'arrêter mes travaux jusqu'à ce qu'il me soit permis de consulter les documents de Londres. Impossible, sans cela, d'étudier et d'approfondir l'histoire de ces temps.

M. Verreau a ensuite visité les archives nationales de Paris, celles de la Bibliothèque Nationale et du Ministère des affaires étrangères. Partout il a noté un certain nombre de documents historiques du Canada et de l'Amérique, ignorés ou peu connus.

C'est surtout au Ministère de la marine que se trouvent les archives les plus importantes pour l'histoire de la Nouvelle France. C'est de là qu'on a tiré les collections de la bibliothèque du Parlement d'Ottawa et de la Société Littéraire et Historique. M. Verreau, constate

de plus qu'il reste encore des pièces importantes à copier, et il a étendu ses recherches sur ce qui n'avait pas été analysé.

M. Verreau termine son rapport en nous parlant des autres documents répandus en différents endroits de la France et de ceux de la Bibliothèque Impériale de St. Pétersbourg.

Il regrette de n'avoir eu que quelques mois pour faire ces recherches. « Ce sont des années, dit-il, qu'il faudrait employer à un semblable travail, mais je puis espérer que plusieurs accompliront ce qu'un seul n'a pu faire. »

Même sans aller à l'étranger, nous avons ici un travail immense à faire pour connaître toutes nos sources historiques. Depuis leur naissance les communautés et les institutions ont conservé pieusement leurs régistres et leurs correspondances.

Notons en particulier les archives de l'Archévêché de Québec qui sont importantes non seulement pour l'histoire religieuse du pays mais même pour l'histoire civile et politique. L'occasion m'a été offerte d'en parcourir plusieurs volumes, et j'ai jugé quelques documents si importants, que j'ai demandé la permission de les copier pour moi-même.

Au Séminaire de Québec se trouvent une trentaine de cartons de manuscrits, dont plusieurs ont une grande valeur historique et sont consultés par nos écrivains. On est occupé, depuis deux ans, à faire un catalogue qui, une fois terminé, sera d'une grande utilité pour les recherches.

Mentionnons en passant les manuscrits des Ursulines, de l'Hôpital-Général, de l'Hôtel-Dieu de Québec, et ceux de la Société Littéraire et Historique dont nous déjà parlé assez largement.

Le principal dépôt d'archives à Québec se trouvent au bureau du Régistaire, à l'Hôtel du Gouvernement. Les documents se rapportant à la domination française forment un grand nombre de volumes, entre autres les régistres du conseil supérieur, les régistres d'intendance, les édits, arrêts et déclarations.

Tous sont d'importance si grande que nous devrions en avoir une deuxième copie qui serait mise dans un autre dépôt, dans la crainte que le feu ne détruise un jour cette unique collection.

Le magnifique travail de M. Lareau sur les archives nous donne d'amples détails sur ces pièces et sur celles du règne militaire. On peut consulter le même travail relativement aux archives déposées au Palais de Justice de Montréal, et qui remontent à la fondation de cette ville, et à celles qui concernent le règne militaire.

La Société Historique de Montréal possède, comme je l'ai dit, des manuscrits précieux, entre autres des copies tirées de la collection Haldimand. Les archives du Séminaire de Saint-Sulpice et des Dames de la Congrégation sont importantes à plus d'un titre.

Le dépôt des archives d'Ottawa est aussi considérable. A part les manuscrits déjà cités de la bibliothèque du Parlement, il y a les régistres du Conseil Privé, ceux du Secrétariat d'État, du bureau de l'Agriculture, etc.

Depuis 1872, à la demande de personnes influentes, un dépôt d'archives a été établi au bureau d'Agriculture et des statistiques. Ce département contient déjà 40,000 lettres et pièces originales au nombre desquelles sont des documents relatifs au gouvernement civil et militaire jusque-là déposés à Halifax, et de précieuses relations antérieures à la déclaration de l'Indépendance. Ces papiers ont été classés et mis en ordre par M. Brymner dans des chambres à l'épreuve du feu. M. Brymner chargé d'aller examiner les archives des provinces maritimes et celles de Londres, avant la mission de M. Verreau, a fait des rapports intéressants sur ces documents.

Outre cela combien de manuscrits importants se trouvent dans nos principales familles; par exemple, la correspondance de nos hommes d'Etat, de nos dignitaires ecclésiastiques et civils, dont copie pourrait être obtenue et placée dans nos dépôts d'archives ou dans les bibliothèques des Législatures.

Voilà un résumé de ce que nous possédons en fait d'annales historiques et des travaux exécutés jusqu'à ce jour. Mais avant de tirer des conclusions, citons quelques exemples de ce qui a été fait à l'étranger dans le but de faciliter les recherches historiques.

En France quels soins le gouvernement, les communautés et les sociétés savantes n'ont-ils pas donnés à la conservation des archives ? On a fait en 1782 une liste des dépôts qui existaient alors au nombre de 1225.

On avait antérieurement (1763) examiné ces dépôts et copié plus de 50,000 pièces manuscrites qui forment une des plus belles collections de la Bibliothèque Nationale. Non content de cela, on étendit les recherches à l'étranger et l'on se procura 120 volumes in-folio de documents en Angleterre; 50 volumes de lettres des Papes relatives à l'histoire de France; 220 volumes furent tirés des archives des Pays-Bas.

Et qui ne connaît la masse énorme des Documents inédits de l'histoire de France, collection de plus de 60 volumes in 4-to publiée par le ministre de l'Instruction Publique ?

En Belgique, le gouvernement a pris un intérêt tout particulier à la conservation des archives. De 1834 à 1862, il a publié 5 gros volumns in-4to des inventaires des diverses collections ; il fait aussi paraître chaque année plusieurs volumes de coutumes des diverses parties du pays.

En Angleterre, on a réuni dans un vaste édifice érigé dans Londres, les archives publiques dispersées dans une foule d'endroits différents. Le *Public record Office*, construit à l'épreuve du feu, reçoit les documents qui ont plus de vingt ans d'existence. Des fonctionnaires spéciaux sont chargés de leur garde et de leur classification, et ils publient chaque année plusieurs volumes de catalogue ou table analytique (*Calendar.*)

Aux Etats-Unis, on a fait des efforts immenses pour augmenter les collections de documents historiques. Les Américains semblent mettre plus de soins que nous à se procurer des manuscrits qui concernent spécialement le Canada. En effet, la Législature de l'Etat de New-York n'a-t-elle pas traduit et imprimé des documents dont nous avons des copies originales depuis vingt ans, fait qui n'est pas à notre honneur et que je regrette de constater ? L'exemple de l'état de New-York a été suivi par plusieurs autres états. Chaque gouvernement a mis les archives sous la garde du bibliothécaire de l'Etat, qui, pour cela, reçoit une forte rémunération Cet officier les classe et en imprime un catalogue.

A Washington, chaque département a aussi ses archives. Mais les documents d'un intérêt général sont sous la surveillance du président lui-même, qui accorde la

permission de les consulter et d'en prendre des copies. Le gouvernement fédéral a publié, sous le titre de *American archieves*, une masse de documents historiques, qui comprennent 9 volumes in-folio.

Mais il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour chercher des précédents. La Nouvelle-Ecosse nous en offre un digne à imiter. En 1857, la législature, sur motion de M. Howe, décida de faire une collection des annales historiques de cette province, et le résultat a été la réunion, en 1864, de 200 volumes de manuscrits que l'on a classés et catalogués, et d'un volume imprimé, qui contient les pièces les plus précieuses. Ce volume a paru en 1869.

Maintenant, grâce à la mission de M. Verreau, aux recherches et aux travaux de MM. Brymmer, Lareau, Miles et autres, nous sommes suffisamment renseignés sur la nature et l'importance des manuscrits historiques que récellent les archives du Canada et de l'Europe.

Il ne reste plus qu'à prendre des mesures pour nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres pays.

I. La première démarche serait de faire copier sans délai par des personnes compétentes toutes les pièces qui nous manquent. Pour cela le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec pourraient se partager l'ouvrage. Le premier obtiendrait la correspondance des gouverneurs anglais, les collections du *Public Record office*, les *Haldimand*, *Dorchester Papers* et les autres manuscrits de Londres qui sont d'une absolue nécessité pour l'histoire après la conquête.

II Le gouvernement de Québec se chargerait des documents de Paris qui n'ont pas encore été copiés et les déposerait à Québec qui est déjà le dépot principal des archives françaises. Québec comme ville historique et française, avec ses vieilles institutions et ses bibliothèques, devrait posséder de préférence cette collection, et de plus avoir une copie de tous les autres documents qui se rattachent à la domination française et à la Province de Québec. Le dépot pourrait rester au Bureau du Régistraire de la Province qui possède déjà la plus grande collection des anciennes archives.

III. Un dépot général d'archives serait établi à Ottawa pour y recevoir tous les documents épars dans les divers

ministères fédéraux du Conseil Privé, du secrétaire d'Etat, du Bureau d'Agriculture, etc. Il serait très important d'y avoir aussi une copie de certaines séries précieuses de nos manuscrits originaux, par exemple, des Régistres du Conseil Supérieur, de crainte que le feu ne détruise un jour l'unique copie que nous possédons à Québec. Le dépot fédéral pourrait rester au Bureau d'Agriculture et des statistiques que le gouvernement a spécialement chargé de réunir les documents épars du Canada.

IV. Un employé serait chargé de faire un inventaire ou catalogue des documents déposés dans les départements publics, les institutions littéraires et les communautés. Cet inventaire serait imprimé, contiendrait un résumé de chaque pièce et indiquerait l'endroit où elle est déposée.

V. Les législatures entreprendraient la publication de quelques collections importantes, par exemple la correspondance officielle des gouverneurs français, que l'Etat de New-York a fait en partie traduire et imprimer, la correspondance des premiers gouverneurs anglais et les collections Haldimand, Dorchester, etc.

VI. On encouragerait d'une manière encore plus libérale les sociétés littéraires disposées à publier des annales et des manuscrits. Chaque société a parmi ses membres des hommes dévoués qui se chargent volontiers de ce travail, et cela sans rémunération. En même temps cette aide permettrait aux sociétés d'augmenter leurs bibliothèques et de former des musées d'antiquités canadiennes et d'histoire naturelle, et, par conséquent, aiderait beaucoup au développement de la littérature et des sciences.

VII. On favoriserait spécialement ceux qui ont la force d'entreprendre de grandes publications historiques, dans le genre des *Relations des Jésuites*, du *Journal des Jésuites*, des documents sur la guerre américaine de l'abbé Verreau, du *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay, des grandes histoires du Canada, etc. Le gouvernement achetterait un certain nombre d'exemplaires de ces ouvrages si importants et les mettrait à la disposition des bibliothécaires des Législatures, pour être échangés avec les bibliothèques des pays étrangers ; ceci, loin d'être une charge au public, serait d'un grand bénéfice,

car on obtiendrait ainsi des publications d'une plus grande valeur, et on répandrait des ouvrages qui feraient connaître le Canada à l'étranger.

Voilà les humbles suggestions que j'ose soumettre à votre bienveillante considération. Nous avons tous intérêt à les faire accepter et à augmenter ainsi la série de nos annales. La tâche est immense, il faut se l'avouer, mais c'est en redoublant d'ardeur, c'est en répétant nos recherches chacun de notre côté, c'est en poussant nos investigations jusqu'à leurs dernières limites, que nous parviendrons à un bon résultat. C'est par un semblable travail que nous découvrons chaque année de nouvelles pièces pour l'histoire.

Si nous, littérateurs et historiens, nous pouvons faire quelque chose privément, quelle influence n'exerceront pas les associations littéraires et les sociétés savantes ? C'est à elles de donner le mouvement. Leurs travaux passés sont une garantie de leurs travaux et de leurs succès futurs.

Permettez-moi, messieurs, en terminant, d'espérer un grand bien des conventions littéraires inaugurées par l'Institut-Canadien d'Ottawa. Elles mettront plus d'union entre les écrivains, les feront travailler dans un même but, avec une organisation commune au développement de la littérature nationale. Il faudra donc les répéter, et j'ose croire que Québec trouvera un jour l'occasion de vous réunir dans ses murs hospitaliers. Vous pourrez alors constater les progrès faits depuis cette convention.

Telle est, messieurs, la tâche patriotique que nous devons poursuivre, et si nous unissons tous nos offorts, nos hommes d'Etat finiront par céder à des demandes si justes. Comptons surtout sur le patriotisme de nos jeunes ministres fédéraux et locaux. Eux, au début de leur carrière administrative, dans la force de l'âge, sont plus en état que tout autre de prendre quelque démarche active pour compléter les annales de notre histoire. Sans aucun doute, ils recevront en cela l'appui et l'approbation de tous les hommes politiques.

Quand il s'agit d'une question si vitale, nous devons nous placer sur un terrain neutre où les passions de parti, les divisions de races soient bannies. Mais si ces annales

iutéressent même les races étrangères, elles nous touchent de plus près, nous Canadiens d'origine française. N'hésitons pas à faire notre part de cette tâche, nous guidant sur les travaux des Viger, des Faribault, des Laverdière, qui ont été les premiers pionniers dans le travail gigantesque qu'ils nous ont tracé. Si nous ne commandons pas dans les choses matérielles, sachons au moins conserver la place que nous occupons dans les travaux de l'esprit.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

LE CANADA SOUS L'UNION. 2 vol. in-12, Québec, 1871-72. $1.00.

HISTOIRE DE L'ILE D'ORLÉANS. In-12, Québec, 1867. Edition épuisée.

L'INVASION DU CANADA PAR LES AMÉRICAINS EN 1775-76. Broch. in-8, Québec, 1876. Edition intime.

BIOGRAPHIE DE L'HON. R. E. CARON. Broch. in-18, Québec, 1873. 15 centins.

BIOGRAPHIE DE SIR G. E. CARTIER. Broch. in-18, Quebec, 1873. 15 centins.

Ces ouvrages sont en vente aux librairies suivantes :

QUÉBEC :—M. Crémazie, Lépine et Darveau, Dawson & Cie., Hardy & Marcotte.

MONTRÉAL :—J. B. Rolland et Fils, Beauchemin et Valois, Z. Chapleau, Dawson Frères.